

Artiste musicien des musiques actuelles

RNCP37768 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	133
Formacode(s)	45082, 45004, 45083
Code(s) ROME	L1202, L1101, K2105
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	19/07/2023
Date d'échéance	19/07/2026

Certificateur(s)

FEDERATION NATIONALE DES ECOLES D INFLUENCE JAZZ ET MUSIQUES ACTUELLES · SIRET : 39406998300044

Partenaires habilités

21 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 20 à former et organiser l'évaluation et 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASSOCIATION IMPULSE	3807834640015	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION IMPULSE	3807834640023	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION MUSICAL'ISLE	3394256620022	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION ET L'ENSEIGNEMENT DES MUSIQUES ACTUELLES EN SAVOIE	3318871900022	Former et organiser l'évaluation
ATLA	8488548650013	Former et organiser l'évaluation
BILL EVANS PIANO ACADEMY	4099151700024	Former
CENTRE DES MUSIQUES DIDIER LOCKWOOD	4243795920035	Former et organiser l'évaluation
CENTRE INFORMATIONS ACTIVITES MUSICALES	3340086530027	Former et organiser l'évaluation
EF2M	9782658580016	Former et organiser l'évaluation
EMA REUNION	7519489440028	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 21 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp37768-artiste-musicien-des-musiques-actuelles/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification Artiste Musicien des Musiques Actuelles vise à certifier toutes les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'artiste musicien dans le secteur des musiques actuelles. Elle permet aux musiciens des musiques actuelles d'attester de compétences techniques, artistiques et de transmission pédagogique, aujourd'hui indispensables au développement professionnel de l'artiste musicien sur le marché du travail.

ACTIVITÉS VISÉES

- Jouer d'un ou de plusieurs instruments et veiller à prévenir les risques relatifs à son activité musicale
- Définir son projet professionnel d'artiste musicien et communiquer sur celui-ci auprès des différents interlocuteurs concernés
- Écrire et/ou composer un texte et/ou une musique original/e
- Analyser le cahier des charges et le contexte d'une commande de création pour pouvoir y répondre et la mettre en œuvre
- Préparer son interprétation d'une œuvre de musiques actuelles avec les différentes parties prenantes du spectacle
- Interpréter une œuvre de musiques actuelles dans le cadre du spectacle vivant
- Analyser le cahier des charges et le contexte d'une commande d'animation et/ou de médiation pour pouvoir y répondre et la mettre en œuvre
- Animer et évaluer une intervention pédagogique et de médiation

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification permet de valider les compétences relatives à :

- L'élaboration d'un projet musical professionnel dans les musiques actuelles (notamment la pratique de niveau supérieure d'un instrument ou du chant, la préservation de son intégrité physique, la définition et la communication de son projet professionnel, l'élaboration de documents nécessaires à la valorisation et à la promotion de son projet professionnel),
- La création d'une œuvre de musiques actuelles (notamment l'écriture de texte ou la composition de musique),
- L'interprétation d'une œuvre musicale sur scène (notamment la communication écrite et orale avec les équipes artistiques et techniques, l'utilisation de l'espace scénique, le règlement de matériel de traitement du son, etc.),
- La transmission pédagogique (notamment l'analyse de la commande, l'élaboration d'un scénario pédagogique, l'utilisation de techniques ou méthodes pédagogiques spécifiques au contexte de l'animation et de la médiation, l'évaluation de son intervention, etc.)

Blocs de compétences

RNCP37768BC01 — Élaborer son projet professionnel d'artiste musicien des musiques actuelles

LISTE DE COMPÉTENCES

- C1. Mobiliser ses compétences techniques instrumentales et/ou vocales et ses connaissances théoriques et culturelles du champ des musiques actuelles pour jouer d'un ou de plusieurs instruments de façon adaptée à son projet professionnel de musicien
- C2. Prévenir les risques auditifs et musculosquelettiques liés à sa pratique instrumentale et/ou vocale pour assurer son intégrité physique sur le long terme, en appliquant ses connaissances en gestion sonore et en physiologie, anatomie et posture à sa pratique
- C3. Définir son positionnement artistique et technique pour élaborer son projet professionnel de musicien en cohérence avec le contexte d'exercice visé
- C4. Organiser un réseau professionnel afin de s'insérer et maintenir son activité professionnelle de musicien en mobilisant ses connaissances de l'environnement professionnel et réglementaire des musiques actuelles
- C5. Utiliser les outils et les modes de diffusion adaptés à son projet professionnel de musicien pour le promouvoir à l'écrit, à l'oral et via les supports numériques auprès des professionnels et des publics visés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les candidats sont évalués par :

- une épreuve individuelle instrumentale ou vocale,
- une épreuve d'analyse et de contextualisation d'une œuvre musicale donnée,
- la présentation du projet professionnel à l'écrit et à l'oral.

RNCP37768BC02 — Créer une œuvre de musiques actuelles

LISTE DE COMPÉTENCES

C6. Mobiliser son imaginaire pour créer un texte et/ou une musique original/e

C7. Utiliser ses connaissances théoriques et techniques de l'écriture et/ou de la composition pour créer un texte et/ou une musique original/e

C8. Analyser la demande d'un commanditaire et le contexte artistique dans lequel elle s'inscrit pour réaliser son travail de création de façon pertinente au regard de la commande

C9. Communiquer avec le commanditaire et/ou l'artiste interprète à qui l'œuvre est destinée, pour contribuer à la préparation de son interprétation en utilisant les supports écrits ou audio adaptés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les candidats sont évalués par :

- une épreuve de composition de musique et/ou écriture de texte à partir d'un cahier des charges.

RNCP37768BC03 — Interpréter une œuvre de musiques actuelles

LISTE DE COMPÉTENCES

C10. Communiquer à l'écrit et à l'oral les indications nécessaires à l'interprétation de l'œuvre par l'équipe artistique, en utilisant les supports (écrits ou audio) et le lexique (langage, signes, codes) des musiques actuelles, pour la mise en œuvre de la répétition et/ou du spectacle

C11. Communiquer à l'écrit et à l'oral les indications nécessaires au travail de l'équipe technique, en utilisant les supports et le lexique adaptés,

pour la mise en œuvre de la répétition et/ou du spectacle (fiche technique, réglages son et/ou lumière, etc.)

C12. Régler son propre matériel d'amplification et de traitement du son pour contribuer à l'équilibre sonore des instruments en utilisant ses connaissances du matériel et ses capacités d'écoute

C13. Utiliser sa technique instrumentale et/ou vocale pour interpréter une œuvre musicale de façon personnelle et/ou originale en tenant compte du contexte artistique et technique du spectacle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les candidats sont évalués par :

- une mise en situation professionnelle de jeu sur scène.

RNCP37768BC04 — Préparer et animer une intervention pédagogique et de médiation dans les musiques actuelles

LISTE DE COMPÉTENCES

C14. Répondre aux objectifs et aux besoins formulés par le commanditaire en tenant compte du contexte et des publics visés par l'intervention

C15. Élaborer le scénario pédagogique en mobilisant les techniques, les outils et les ressources de l'animation et de la médiation artistique

C16. Animer une intervention pédagogique et de médiation en appliquant le scénario pédagogique préalablement défini

C17. Adapter son intervention pédagogique en situation professionnelle en mobilisant ses ressources théoriques et techniques de l'animation et de la médiation artistique

C18. Procéder à l'analyse de sa pratique professionnelle pour adapter et améliorer ses interventions et ses méthodes de façon continue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les candidats sont évalués par :

- un stage professionnel
- suivi de la rédaction d'un dossier de synthèse de pratique professionnelle (incluant un scénario pédagogique et une analyse de pratique).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'artiste musicien des musiques actuelles exerce principalement ses activités d'auteur-compositeur-interprète dans les secteurs du spectacle vivant, de l'industrie phonographique et de l'audiovisuel. Il peut également exercer dans le

secteur de l'hôtellerie-restauration et du tourisme. Les activités de transmission et de pédagogie sont quant à elles exercées dans les secteurs de l'animation socio-culturelle ou de la formation.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Selon l'activité exercée, son niveau de qualification, le secteur professionnel et la structure qui l'emploie, l'artiste musicien des musiques actuelles est appelé :

- Musicien interprète
- Instrumentiste, chanteur
- Auteur-compositeur,
- Formateur, intervenant,
- Animateur-technicien,
- Professeur, enseignant,
- Etc.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Il n'existe à ce jour aucune obligation réglementaire pour exercer les activités visées.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en lettres et arts (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 022
Jugés difficiles à recruter	6 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, VAE

Le jury est composé de 4 personnes, dont l'une est président·e et possède une voix prépondérante en cas de désaccord.

Ce sont des professionnels en activité choisis en fonction des critères suivants :

- Musiciens professionnels en activité, reconnus par leurs pairs (la présidence est assurée par un musicien de premier plan et de grande notoriété professionnelle),
- Professionnels du secteur d'activité (pédagogue des musiques actuelles, producteur, etc.), reconnus par leurs pairs,
- Expérience significative de la pédagogie et/ou de jury,
- Connaissance et pratique des différents courants musicaux des musiques actuelles.

Base légale

Date de décision	19/07/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	19/07/2026
Date de dernière délivrance possible	19/07/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	114	0	76 %	—
2020	68	0	47 %	72 %
2019	82	0	93 %	81 %
2018	73	0	89 %	63 %
2017	110	2	87 %	86 %
2016	121	0	75 %	88 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP35899

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP42871

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.fneijma.org/amma/>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37768/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	238
Parcours menés à terme	137
Taux d'achèvement	58 %
Période	09/2023 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	252
Montant total engagé	1 082 263 €
Coût moyen par dossier	4 295 €

Durée moyenne	434 h
Période	09/2023 – 07/2026
France compétences	57 %
OPCO	31 %
Reste à charge titulaire	10 %
France Travail	1 %
Entreprise	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.